10 % DES ENFANTS SECOUÉS DÉCÈDENT ET 1 ENFANT SUR 2 GARDERA DES SÉQUELLES À VIE :

Une paralysie

Une cécité

Une épilepsie

Des troubles du développement psychomoteur

Des retards des apprentissages



Devant un bébé qui pleure et qui vous met en colère,

NE RESTEZ PAS SEUL!

NUMÉRO UTILE (N° Vert 0 800 003 456

Allo-parents-bébés : une écoute professionnelle pour les jeunes parents



DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

1 rue du Pont Moreau • CS 11096 • 57036 METZ CEDEX 1

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ

Bureaux situés au 28/30 avenue André Malraux • METZ Téléphone: 03 87 56 30 83 • Fax: 03 87 56 30 80





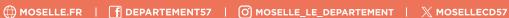














SOUS L'EMPRISE DE LA COLÈRE, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

LE SYNDROME DU BÉBÉ SECOUÉ

Il survient quand l'enfant est saisi par le thorax ou les épaules et qu'il est secoué violemment même pendant seulement quelques secondes. La tête se balance rapidement d'avant en arrière ou en rotation. Ces mouvements entraînent des saignements au niveau du cerveau et de l'œil par le cisaillement de vaisseaux sanguins.



LES PLEURS DU BÉBÉ...

Au cours des premiers mois, un bébé en bonne santé peut pleurer deux heures par jour simplement pour s'exprimer. Parfois, c'est pour manifester un besoin : la faim, la soif, le sommeil, le changement de couche ou de position, le contact physique...

... ET LA COLÈRE D'UN ADULTE.

La tolérance de l'adulte aux pleurs d'un bébé est variable. Parfois, la réponse aux besoins de l'enfant ne suffit pas à faire cesser les pleurs. Dans ce cas, installez votre enfant au calme dans son lit, sur le dos, fermez la porte et isolez-vous dans une autre pièce pour vous changer les idées et éviter que la colère ne vous envahisse trop. Vous pouvez aussi aller le promener, faire appel ou le confier à un proche.

La colère doit pouvoir s'exprimer MAIS PAS CONTRE LE BÉBÉ

Le thermomètre de la colère

Pourquoi pleure t-il?

Je ne sais plus quoi faire...

Rien ne marche comme je veux!

Je n'ai jamais de répit!

Là, ça suffit, c'est ASSEZ!!!

Avant d'atteindre le niveau 4 ou 5 du thermomètre de la colère,

APPELEZ À L'AIDE

Vos proches / Votre médecin
Le numéro vert : N° Vert 0 800 003 456 (gratuit)
La puéricultrice de PMI de votre secteur
Les urgences pédiatriques